

Les Bois, le 5 novembre 2018

Avis officiel N° 10/2018

MISE AU CONCOURS

Suite au prochain départ du titulaire, le Conseil communal met au concours le poste de :

Employé de voirie

Taux d'occupation : 100 %

Conditions d'engagement : Etre au bénéfice d'un CFC d'une formation manuelle ou diplôme équivalent.
Jouir d'une bonne réputation.
Etre en possession d'un permis de conduire catégories B et BE.
Etre de nationalité suisse ou au bénéfice d'un permis C.
Habiter ou être disposé à s'établir aux Bois.
Etre polyvalent, disponible, apte à travailler de manière autonome et en équipe.
Etre apte à assurer un service de piquet (service hivernal et gardiennage de la STEP).

Traitement : Selon échelle de traitement du personnel communal.

Entrée en fonction : Immédiate ou à convenir.

Le cahier des charges peut être obtenu auprès du Secrétariat communal.

Pour tout renseignement, prière de s'adresser à Mme Marianne Guillaume, Maire, (079 936 08 92) ou M. Christophe Baume, Conseiller communal (079 224 22 78).

Les candidatures sont à adresser au Conseil communal, Rue Guillaume Triponez 15, 2336 Les Bois, jusqu'au **jeudi 15 novembre 2018** avec la mention « POSTULATION ».



DECHETTERIE AU VILLAGE
UN PEU DE RESPECT

L'emplacement de la déchetterie du village a été réaménagé. Le volume des bennes sera plus important et l'ensemble de la surface de la déchetterie a été goudronné.

Durant les travaux d'aménagement, il a malheureusement été constaté que des cartons ont été déposés dans la benne à papier parce que celle destinée à la récolte du carton avait été déplacée. Il est également fréquent, lorsqu'une benne est pleine, que les déchets soient déposés à même le sol.

Le Conseil communal souhaite rappeler quelques règles élémentaires pour le respect du voisinage de cette place de collecte.

1. Veuillez respecter les heures d'ouverture, soit de 08.00 à 20.00 heures les jours de semaine.
2. Pas de dépôt de déchets les dimanches et l'ensemble des jours fériés.
3. Si la benne où vous souhaitez déposer des objets est pleine, reprenez-les à la maison. Chaque semaine, plusieurs contrôles des bennes sont faits. Cependant, nous ne pouvons pas garantir qu'une benne pleine soit changée par l'entreprise de récupération immédiatement. Les employés de la voirie vous remercieront pour votre collaboration.
4. Benne à papier
Veuillez attacher vos papiers en paquets. Les plastiques d'emballage des revues n'ont pas leur place avec le vieux papier. Les journaux ne doivent pas être déposés dans des sacs en papier. Les cartons ne doivent pas être déposés dans la benne à papier si la benne destinée à la récolte du carton est momentanément pleine.
5. Benne à carton
Les cartons doivent être pliés pour éviter qu'ils ne prennent trop de place. Il est interdit de soulever le couvercle de la benne à carton.
6. Récupération des huiles
Ne pas mélanger les huiles minérales aux huiles végétales. Le filière d'élimination de ces huiles ne sont pas identiques.
7. Conteneurs pour la récupération des vêtements usagés
Les habits et les souliers doivent être propres. Ils seront déposés dans des sacs.
8. Benne à verre
Ne déposer que des bouteilles ou bocaux. Le verre à vitre, les miroirs, le cristal, le pirex peuvent être déposés lors de la tournée des cassons encombrants qui a lieu 6 fois par année. Dans la mesure du possible, les verres seront débarrassés des parties métalliques (couvercles et collerettes) et des restes alimentaires (confitures ou reste de nourriture) afin d'éviter mauvaises odeurs, insectes ou autres parasites).
9. Benne à fer blanc et aluminium
Dans la mesure du possible, prière de rincer les boîtes de conserve usagées pour les mêmes raisons que ci-dessus. Le récipient destiné à écraser les boîtes doit être actionné pour écraser les boîtes qui y ont été déposées. L'utilisateur suivant vous en remerciera.
10. Bennes à capsules Nespresso
Cette benne est réservée uniquement aux capsules Nespresso en aluminium. Les autres capsules en plastiques de la concurrence ne sont pas récupérées.

D'autre part, malgré l'organisation de tournées de ramassage de plastiques agricoles, on retrouve encore dans les moloks de tels matériaux, notamment dans celui du hameau du Boéchet. Le Conseil communal rappelle que les contrevenants peuvent être amendés.



CONSOMMATION D'EAU

Le Syndicat des eaux des Franches-Montagnes (SEF) appelle ses abonnés à limiter leur consommation. En effet, si les précipitations des mois de janvier à juin correspondent à la moyenne inférieure de ces dernières années, en revanche, le total de pluie enregistré depuis le mois de juin jusqu'à ce jour est lui inférieur à celui de la canicule de 2003. Cette situation particulière a engendré une brusque diminution des débits des sources et une baisse du niveau des nappes phréatiques à partir du début octobre. Cette situation préoccupante risque de durer plusieurs semaines, car il faudra d'importantes chutes de pluie pour réalimenter les aquifères. Il faut donc éviter tous les usages d'eau non indispensables. Chacun est responsable de préserver les ressources naturelles. En conséquence, nous demandons à tous les consommateurs d'utiliser l'eau potable avec parcimonie afin de garantir l'alimentation de tous. Les faibles pluies de la semaine passée n'ont pas suffi.



LE CINEMA « ROADMOVIE » DE RETOUR AUX BOIS



ROADMOVIE

Mardi, 20 Novembre 2018
Espace Communal Les Bois

Ouverture des portes : 19h00

Projection du film : 19h30

Durée : 96min

Age légal : 12 ans

Entrée libre
Collecte en faveur de Roadmovie

Suisse 1971: jeune mère au foyer, Nora, vit dans un petit village. Elle est appréciée de tous jusqu'au jour où elle commence à s'engager publiquement pour le droit de vote des femmes, sujet sur lequel les hommes sont censés voter en février 1971.

Action pour l'école :
Pendant la soirée cinéma Roadmovie, l'école vendra les journaux scolaires de l'ancienne classe de Philippe Joliat. Ces journaux édités de 1984 à 2002 constituent un fond dont M. Joliat veut se défaire. « Mieux connaître son village » sont les sujets traités par les élèves de l'époque. Nos entreprises, restaurants, chasseurs, attelers, etc. sont des exemples des journaux encore à disposition. Le profit de cette vente ira au fonds des courses scolaires.



MILTON RAY HARTMANN-STIFTUNG
ERNST GÖHNER STIFTUNG

Prof.
Otto Beisheim
Stiftung



Conseil communal Les Bois